

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item](#)[Marie Moret à Émile Zola, 1er mars 1886](#)

Marie Moret à Émile Zola, 1er mars 1886

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

[Voir la transcription de cet item](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation4 p. (198r, 199v, 200r, 201r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Zola, 1er mars 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44433>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [1er mars 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Zola, Émile \(1840-1902\)](#)

Lieu de destination 23, rue de Boulogne, Paris

Description

RésuméMarie Moret répond à la lettre du 26 février d'Émile Zola. Elle s'identifie comme une parente et collaboratrice du fondateur du Familistère. La lettre de Zola vise uniquement l'expérience du Familistère, selon Marie Moret, et juge que l'Association du capital et du travail de Guise est incapable d'éviter la catastrophe sociale imminente. Marie Moret attire l'attention de Zola sur les solutions proposées par l'institution d'un droit d'héritage de l'État dans les successions. Cette réforme permettrait d'assurer les ressources nécessaires aux réformes sociales utiles.

Mots-clés

[Familistère](#), [Propagande](#), [Réformes](#)

Personnes citées[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
